



Livry sur seine

Livry - info

N° 68

1^{er} MARS 2010

LE MOT DU MAIRE

L'an 2010 ouvre une nouvelle décennie, avec ses problèmes mais aussi ses espoirs et ses projets.

La crise, puisque c'est ainsi que l'on qualifie la période actuelle, est toujours là : crise économique, destructrice d'emplois - ceux qui disparaissent et ceux que l'on ne crée pas -, crise de l'immobilier, dont les prix s'étaient envolés sans que les salaires suivent, rendant parfois difficile l'accès au logement. Le logement et l'emploi sont pourtant les deux socles indispensables à chacun pour organiser sa vie et développer ses projets. On

Suite page suivante



Ici photographié l'été, lors d'un Dimanche des Peintres il y a une quinzaine d'années, le Fief du Pré offre un bâtiment de caractère dans un cadre boisé agréable dont une grande partie profitera bientôt à l'ensemble des Livryens.

Illuminations et neige... un vrai plaisir pour les yeux quand on est au chaud.



ne peut donc que souhaiter que 2010 voie s'amorcer une reprise salubre et équilibrée.

Pour notre commune, cette année sera active, comme la précédente. 2009 a vu la réfection de la première partie du chemin latéral, la réalisation du terrain multisports, l'extension des capacités d'accueil du local Petite Enfance, mais aussi la création de la liaison douce Melun-Livry et l'ouverture de l'Espace naturel sensible dans le Parc de Livry.

En 2010 sont prévus la fin des travaux du chemin latéral, la réfection de la place, le parking de la gare, le lancement du lotissement des Pierrottes... mais aussi la réflexion autour de l'organisation du cœur du village après l'acquisition par la commune du Fief du Pré, sujet évoqué par ailleurs.

Réflexion et activité soutenue, telles sont donc les perspectives communales pour cette année, je l'espère au profit et avec la participation de tous.

Le Maire,
Michel Le Maoult



Après avoir assisté à une démonstration de judo par de jeunes Livryens licenciés à Vaux-le-Pénil, sous la conduite de leur professeur L. Reguillo-Lara, l'assistance, c'est-à-dire le personnel, les représentants des associations, les commerçants et chefs d'entreprise, etc., a écouté M. Le Maoult faire le bilan de l'année écoulée et tracer à grandes lignes le programme pour 2010, le « gros morceau » consistant en l'achat de la propriété Fournié, le Fief du Pré, dont nous parlons plus longuement par ailleurs.

Le maire a remercié tous ceux qui œuvrent pour faire vivre notre commune en mettant l'accent sur les directrices des écoles, auxquelles ont été offertes des fleurs, et a souhaité à chacun une bonne année 2010. La soirée s'est poursuivie le verre à la main, en dégustant canapés et galette des rois.



Vœux du maire le 15 janvier dans la salle de l'ancien restaurant scolaire en présence des élus, du député J.-C. Mignon, des conseillers généraux J.-C. Agisson et J. Laplace et de représentants des autres communes de la CAMVS.



LE SILENCE,
ÇA SUFFIT !

Pétition pour l'hôpital

De lourdes menaces pèsent sur la création de l'hôpital de référence du Sud Seine-et-Marne prévu à Melun et pour lequel les collectivités locales ont acquis des terrains à Montaigu.

Les crédits ne sont toujours pas débloqués et cette création, promise par X. Bertrand, ministre de la Santé, en 2006 et devant être inscrite au plan Hôpital 2007 n'est toujours pas inscrite au plan Hôpital 2010.

Vu la dégradation des soins et le transfert récent des urgences de nuit à Montereau, une pétition, à l'initiative du maire de Vaux-le-Pénil P. Carassus, demande à R. Bachelot, actuelle ministre de la Santé, de tenir les engagements gouvernementaux et d'assurer la qualité des soins pour la population du Sud seine-et-marnais.

Cette pétition à laquelle la municipalité de Livry s'associe pleinement est à votre disposition en mairie.



Le 20 décembre, de drôles de pères Noël ont investi la place à l'initiative de P. L. Berthez, du café de la place. Montés sur leurs Harley Davidson, ils comptaient distribuer des friandises aux enfants, hélas peu nombreux à cause du froid. Les adultes, eux, ont bravé les frimas pour déguster le vin chaud.

**Le printemps approche :
Reprise de la collecte des déchets verts le
18 mars. A vos conteneurs !**

URBANISME

Urbanisation des Pierrottes

Nous vous en parlons depuis 2007, ce secteur d'environ 2 hectares proche du centre du village va être urbanisé. Il avait été réservé par les municipalités précédentes dans ce but et la mise en œuvre est prévue au cours de ce mandat.

Les réflexions menées au sein de l'équipe municipale nous ont amenés à décider de faire appel à un cabinet conseil spécialisé en urbanisme afin de nous aider à préparer un « cahier des charges d'aménagement », qui puisse tenir compte d'une évolution réglementaire et législative de plus en plus complexe, d'une part, et des exigences de qualité environnementale devant être prises en compte, d'autre part. Après appel d'offres, la société Aménagement 77 a été retenue pour être notre conseil dans la conduite de ce projet.

Nouvelle mairie

Inscrit depuis trois ans dans le cadre du contrat rural, le projet d'aménagement/extension de la mairie évoluait vers un transfert vers l'ancien restaurant scolaire dont les locaux, plus vastes que ceux de l'actuelle mairie, une fois réaménagés et « relookés », auraient pu résoudre une partie des problèmes d'exiguïté et d'inconfort actuels, la face visible pour le public étant surtout une salle du conseil - et des mariages - trop petite, le personnel lui ayant affaire à des bureaux malcommodes.

La donne a changé lorsque nous avons appris la mise en vente par M. Mme Fournié du Fief du Pré. Cet ensemble foncier de plus de 10 000 mètres carrés, au centre du village, avait déjà attiré l'œil de certains élus il y a trente-cinq ans, lors de sa précédente vente, mais la municipalité d'alors n'avait pas acheté. Aujourd'hui, après réflexion et avec l'aide du comptable du Trésor qui suit les finances communales, un conseil municipal extraordinaire a décidé le



Interrompu au moment des fortes intempéries de fin d'année, le chantier des Planons se poursuit : les huisseries sont posées et l'aménagement intérieur est en cours ainsi que le bardage extérieur en bois. La livraison des appartements est toujours prévue en milieu d'année.

Ces travaux entraînent bien sûr quelques désagréments passagers pour le voisinage et certains ne manquent pas de nous le faire savoir en des termes qui frisent l'incorrection. Signalons quand même que la liste de demandes pour ces logements émanant de Livryens s'allonge continûment, et dépasse très largement le quota - 5 sur 15 - attribué à la commune. S'il fallait une preuve de l'utilité de ce programme...



16 décembre, par 15 voix pour, 2 contre et 1 abstention, d'exercer le droit de préemption de la commune et d'acquiescer cette propriété.

La vocation première sera bien sûr d'y implanter la mairie. Mais la superficie du terrain est telle que d'autres possibilités sont envisageables : équipements sociaux, espace vert public, logement. Sans compter sa connexion avec le parc Dumaine, le terrain de l'école et du restaurant scolaire, etc. L'année 2010 sera celle de la réflexion collective - là encore avec l'aide de professionnels - afin de définir un projet cohérent, d'utilité publique, et respectueux de notre environnement. Nous vous en tiendrons bien sûr informés.

D. G.

QU'EST-CE QUE LE DROIT DE PRÉEMPTION ?

Le droit de préemption - qui est mis en place, ou non, à l'initiative d'une municipalité, sur la totalité du territoire ou certaines zones seulement - permet à celle-ci d'acquiescer un bien mis en vente dans un secteur où ce droit s'applique en priorité.

Cette acquisition se fait en général au prix du marché de telle façon que le vendeur ne soit pas lésé, la commune étant simplement prioritaire par rapport à d'autres acheteurs éventuels.

Pour mémoire, à Livry, les municipalités successives ont décidé de soumettre au droit de préemption la quasi-totalité du territoire, à l'exception des espaces naturels.

Prenons un peu de hauteur...

Comme cela a été annoncé, par voie de courrier dans les boîtes aux lettres ou lors des vœux du maire, la municipalité a décidé d'exercer son droit de préemption afin d'acquiescer le Fief du Pré, 1, rue de Vaux.

La vue aérienne ci-contre permet de mieux se rendre compte de l'intérêt de cette acquisition. La propriété, cernée en rouge, est contiguë au terrain de l'école élémentaire, en bas à gauche, et au parc Dumaine, cerné en bleu, qui permet la transition avec la place, la mairie actuelle se situant tout en haut à gauche.

Cela justifie qu'une étude soit menée avec l'aide d'un professionnel pour penser et optimiser l'utilisation de cet espace, et de l'ensemble du centre du village. Comme le disait M. Le Maoult dans le courrier distribué, il est indispensable que Livry maîtrise son évolution pour les décennies à venir, et nul ne peut raisonnablement penser que la solution est de figer la commune telle qu'elle est aujourd'hui, ce que ne manqueraient pas de nous reprocher avec raison les générations qui nous suivront. C'est à chacune des équipes municipales qui se succèdent de construire progressivement l'avenir, notamment en profitant des opportunités qui se présentent.

Il n'est pas question de faire n'importe quoi, mais il est probable que le paysage va changer ; il faudra peut-être diviser le parc, couper des arbres, en planter d'autres. Ce n'est pas nous qui les verrons adultes, mais nos enfants ou petits-enfants, et alors ? Ceux qui ont planté les tilleuls et les marronniers qui font le charme de la place n'ont vu de leur vivant que de maigres baliveaux, et c'est nous qui en

jouissons aujourd'hui. Voyons surtout les améliorations à moyen et long terme qui pourront être apportées au fonctionnement de la commune, aux services à la population, au fonctionnement des commerces et services implantés au cœur du village - pour le plus grand profit de leurs clients, c'est-à-dire nous -, à la circulation et au stationnement, ces améliorations se répercutant sur « l'image » globale du village, et donc sur la valorisation du patrimoine de chacun.

Pour ce qui est du bâtiment, dont ceux qui s'intéressent un peu à l'histoire de Livry savent qu'il est érigé à l'emplacement où, dès le XIII^e siècle, s'élevait le manoir du seigneur local, il restera, bien sûr, mais il lui sera probablement adjoint une extension moderne, fonctionnelle, adaptée, dans un cadre boisé, ouvert, agréable, et dans vingt ans ou même avant tout le monde trouvera ça normal et évident.

En attendant, ce projet va mobiliser une grande partie de l'énergie des élus et des ressources de la commune. Les répercussions financières devraient rester limitées ; l'endettement bien sûr va augmenter, mais, bien maîtrisé, il conduira à terme à un enrichissement.

Il va mobiliser aussi sans doute une bonne partie de l'attention des Livryens. C'est peut-être l'occasion pour les « jeunes » habitants (la génération des 30-40 ans, que l'on ne voit pas beaucoup) - et même les autres - de s'impliquer un peu dans le devenir de leur cadre de vie. Car évidemment un projet d'une telle envergure ne peut se mener en dehors de la population, qui sera tenue informée de l'avancement de son évolution, ou pourquoi pas consultée sur les différentes options possibles. Cela vaut la peine qu'on s'y intéresse...

Ph. B.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES





Le 23 novembre, les CP et CE 2 ont assisté à une représentation théâtrale, à la Coupole : « Comment mémé est montée au ciel ». Six saynètes et quinze personnages pour parler de la mort, des rêves et des cauchemars avec humour et beaucoup de tendresse (photo page précédente). Le 10 décembre, ce sont les CM 2 qui visitaient l'usine du SMITOM, sur le tertre de Cherisy à Vaux-le-Pénil. Là, ils ont découvert avec intérêt le processus du traitement et de la valorisation des ordures ménagères (photo ci-dessus). Désormais, ils sauront pourquoi trier, conscients de l'importance de ce geste pas si anodin.



Le vendredi 6 novembre, une conférence audiovisuelle interactive, avec M. Banner de « PlanèteMômes », a emporté les élèves de l'école élémentaire à travers saisons et climats.

Les images les ont guidés de la moiteur de la forêt équatoriale à la saison sèche du Sahara, du vent glacial de l'Arctique à la chaleur de la savane. L'impact de l'homme sur les climats et les conséquences du réchauffement climatique ont aussi été évoqués avec les plus grands.

La Symphonie pastorale de Beethoven servait de fond sonore à cette projection très intéressante (photo ci-dessus).

Les brèves... de la mairie

- En 2010, un certain nombre de jours fériés tombent un week-end. La permanence du samedi matin à la mairie ne sera donc pas assurée les 27 février, 3 avril (Pâques), 24 avril, 8 mai (Victoire 1945), 15 mai (Ascension), 30 octobre (Toussaint) et 13 novembre (Armistice 1918).
- Internet très haut débit : un des trois « grands » opérateurs est en train d'installer une liaison à très haut débit à Livry. Une armoire de raccordement est en cours d'installation chemin des Pierrottes. Cette liaison se réalise grâce au réseau de fibre optique déployé par le Département et complété par un dégroupage ADSL.

Ceci devrait permettre à ceux qui le souhaitent de recevoir la télévision par internet. L'étape suivante, la fibre optique jusqu'à l'abonné, est d'une tout autre ampleur vu le coût de l'investissement et l'incertitude sur la réforme des collectivités locales.

- Une campagne de remplacement des têtes de candélabre est en cours dans le but d'éclairer mieux tout en consommant moins. Nous rappelons que si vous constatez des dysfonctionnements dans l'éclairage public, il ne faut pas hésiter à venir le signaler en mairie, cela rendra plus efficaces les contrôles périodiques.
- Le conseil municipal a décidé de participer à l'élan de solidarité envers la population haïtienne frappée par le tremblement de terre du 12 janvier en faisant un don de 1 000 € par le biais de la Fondation de France.

Toute l'actualité de Livry sur
<http://livryinfo.unblog.fr>



ATTENTION TRAVAUX

Les travaux de la première tranche du chemin latéral se sont achevés en novembre dernier, pour la plus grande satisfaction des riverains. La seconde partie a vu les engins arriver sur place le 25 janvier et les premiers coups de godet ont été donnés. Ce chantier se poursuivra jusqu'en avril-mai.

Autre chantier achevé et réceptionné, l'extension du local Petite Enfance, qui permet aux Petits Minots de disposer d'une salle de 50 mètres carrés supplémentaire pour leurs multiples activités.



Débuté actuellement une première campagne de remplacement des boules de candélabres, dans le cadre du développement durable. Dans un premier temps, 57 d'entre elles vont être changées, avec pour objectif de diminuer la consommation.

Toujours au premier trimestre 2010, la première tranche de remplacement des branchements d'eau en plomb va débiter. Ces travaux seront effectués par Veolia, pour un coût unitaire de 1 752 € HT, soit pour les 325 branchements environ 570 000 €. La première tranche concernera la rue des Chanois, la rue Mouton et les Uselles.

Pour ce qui est de l'eau, la mise hors service des châteaux d'eau est intervenue comme prévu début janvier, et nous sommes dorénavant alimentés exclusivement par les champs captants du bord de Seine. Les habitants du haut du village ont immédiatement vu leur pression d'eau, insuffisante jusque-là, augmenter.

Enfin, une nouvelle balayeuse plus performante a été acquise fin 2009 et sera prochainement mise en service.

S. L.

Vous envisagez des travaux ?

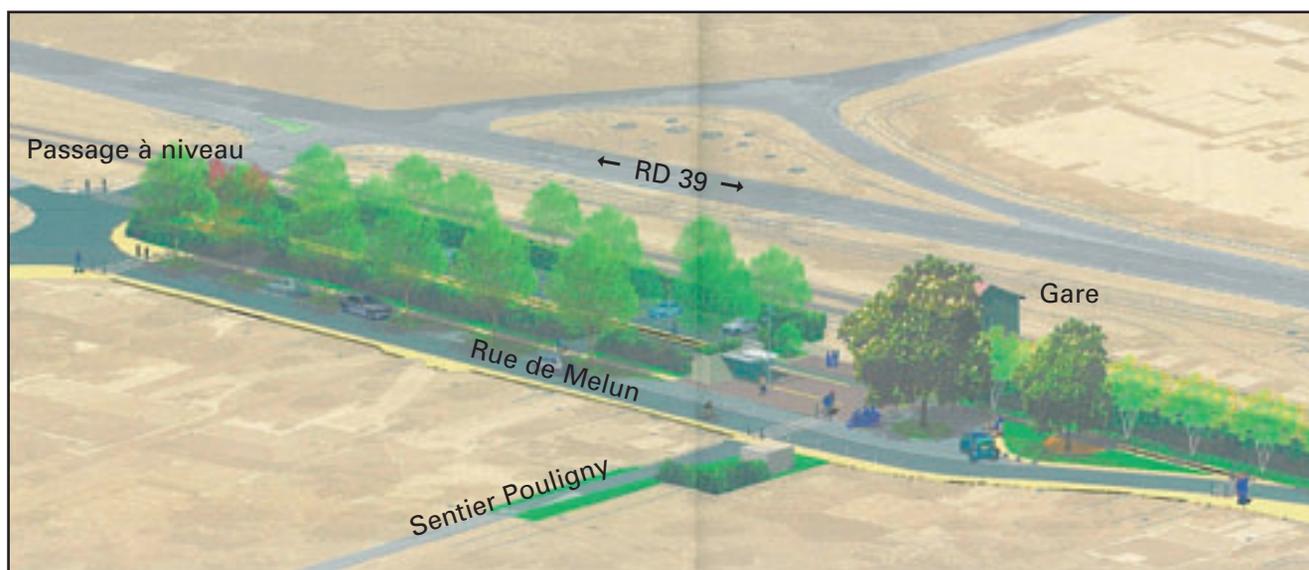
Petit rappel :

- sont soumis à **déclaration préalable** les travaux de construction d'une surface n'excédant pas 20 mètres carrés, les aménagements de combles, les changements de fenêtres, la pose de Velux, les ravalements, la création d'ouvertures, les clôtures, pour ne citer que les cas les plus fréquents ;
- sont soumis à **permis de construire** les travaux de construction de surfaces excédant 20 mètres carrés.

Enfin, une fois ces travaux, quels qu'ils soient, réalisés, vous devez remplir en mairie le formulaire de déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux.

Toujours au moins un chantier en cours sur la commune. Si la 1^{re} tranche du chemin latéral est terminée, la seconde, ci-contre, a démarré fin janvier. Quant à l'extension du local Petite Enfance, ci-dessous, elle est déjà en service et tout le monde s'accorde à trouver son esthétique très réussie.





Pour ce qui est des travaux d'aménagement du parking de la gare, qui ne sont pas de notre ressort mais de celui de la communauté d'agglomération, leur début est prévu courant mars.

Durant les travaux, une aire de stationnement provisoire devrait être proposée en bordure du RD 39, à proximité de l'entrée de la ferme de Livry. ■

ATTENTION AU CHIEN !

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégories que, suite à un certain nombre d'accidents, ils doivent les déclarer en mairie pour obtenir un permis de détention, et ce depuis juin 2008 (sont concernés les mastiff, american staffordshire, rottweiler, etc.).



La neige est tombée en abondance fin décembre - début janvier. Elle ravit les enfants et donne l'occasion de faire de superbes photos, mais elle ennue sérieusement tous ceux qui ont à se déplacer, en voiture ou à pied.

Si elle n'est pas équipée comme les grandes communes, la nôtre a pu inaugurer sa nouvelle saleuse et 7 tonnes de sel ont été répandues dans les rues. Bien sûr certains ont trouvé que ce n'était pas assez, prenant même violemment à partie les employés communaux. Outre que ces comportements sont inadmissibles, nos employés n'y peuvent rien, les stocks de sel ayant été rapidement épuisés, et le réapprovisionnement retardé... pour cause de gel et de neige.

Il est à ce propos bon de rappeler que les riverains sont tenus de dégager, en cas de neige, leur portion de trottoir. Certains le font, d'autres pas. Commençons donc par balayer devant notre porte.

ANIMATION

Le Comité d'Animation vient de renouveler son bureau et s'est choisi une nouvelle présidente en la personne de Ch. Dembski. Dans l'association depuis plus de vingt ans, elle succède à Ch. Dagon et devient la 4^e présidente depuis la création, en 1985, du Comité d'Animation.



Les amateurs de vins nouveaux, de chanson française et de moments conviviaux - du moins ceux qui avaient pu s'inscrire car nous aurions pu remplir deux fois la cave - étaient tous là le 21 novembre pour déguster beaujolais, charcuterie, fromages et autres en reprenant les chansons inusables, de Bobby Lapointe à Cora Vaucaire et de Bourvil à Patachou, distillées à la guitare et l'accordéon par le groupe Coin de rue, familier du lieu. Une soirée, la 8^e, que beaucoup ne manqueraient sous aucun prétexte.



Celui compte à son actif de nombreuses réalisations : le Bric-à-Brac, c'est lui, le tournoi de foot, c'est lui, le nettoyage des bois communaux, c'est encore lui, l'aménagement de la cave de la Villa du Nil, c'est toujours lui, sans oublier les concerts, les soirées, et j'en passe... En

C'est le samedi 9 janvier que les sapins de Noël ont été brûlés sur le terrain de la vigne, à l'appel du Comité d'Animation. Plus de soixante-dix personnes, grands et petits, n'ont pas hésité à participer à ce moment désormais rituel, malgré la neige qui couvrait le sol et le froid. Heureusement, le chocolat, le vin chaud et les crêpes les attendaient pour leur redonner un peu de chaleur.

partenariat avec les autres associations, dont il doit coordonner les activités en leur apportant son soutien, le Comité d'Animation est une cheville ouvrière importante de la vie communale.

Mais il ne peut fonctionner sans vous, vous qui participez aux manifestations, qui vous inscrivez à la soirée Vins nouveaux, qui achetez une barquette de frites ou une crêpe lors du Bric-à-Brac, mais aussi vous qui êtes de l'autre côté de la friteuse, au service, ou qui préparez les assiettes en cuisine et passez les plats à la cave (et c'est parfois là, en coulisse, que l'on passe la meilleure soirée...). Pour que cet élan demeure, cette envie d'animer la commune, nous avons besoin de sang neuf, de bénévoles volontaires ayant des idées et un peu de temps à consacrer aux autres, même si cela peut paraître incongru - presque un gros mot - aujourd'hui.

Venez rejoindre le Comité d'Animation, apportez vos compétences, vos idées, votre envie de vous ouvrir aux autres, votre bonne humeur, quel que soit votre âge, votre profession, homme ou femme, jeune ou moins jeune. C'est plus gratifiant que jouer, même à plusieurs, devant une télé ou un ordinateur.

Ph. B.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :
Comité d'Animation 06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.





Ci-dessus le nouveau bureau du Comité d'Animation : de gauche à droite O. Chantoiseau, D. Planès, secrétaire, Ch. Dembski, présidente, M. Devos, trésorier adjoint, J.-M. Leber, vice-président, Ph. Bailly, E. Penninckx, secrétaire adjoint. Ch. Dagon, absente, occupe dorénavant le poste de trésorière. C. Martin, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, est également absente sur la photo.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 28 février : Repas fruits de mer FNACA**
- 13 mars : Concert dans l'église**
- 20 mars : Chorale à l'ALJEC**
- 27 mars : Carnaval de l'ALJEC**
- 13 mai : Tournoi de foot**



Des nouvelles de l'ARVAL



L'ARVAL est une association en bonne santé : déjà une des plus importantes associations viticoles d'Ile-de-France en 2008 avec 134 adhérents, elle a atteint en 2009 le nombre de 143 et nous comptons sur vous pour faire mieux encore en 2010.

Indépendants de ce dynamisme mais plutôt tributaires de la météorologie, la vigne et le vin se portent également bien : la vigne, plantée fin 2003, aura cette année sept ans, l'âge de raison, et, grâce aux soins attentifs et constants dont l'entourent les bénévoles de l'association, elle croît régulièrement, les ceps se fortifient. Au moment où ce bulletin paraîtra la taille aura eu lieu, opération déterminante pour la fructification future et donc très délicate.

Le vin, lui aussi, est sur une pente ascendante : deux médailles de bronze consécutives pour les crus 2006 et 2007, une année 2008 très médiocre due en partie à la météo exécrable de l'été concerné, et en 2009 une excellente récolte, 12,3 degrés d'alcool, et la promesse d'une mise en bouteille en avril où chaque adhérent 2009 se verra remettre deux bouteilles.

Le 5 février, lors de l'assemblée générale et du repas qui a suivi, différents membres et sponsors qui n'avaient pu être intronisés lors du grand chapitre de juin dernier ont rejoint la Confrérie du Clos des Pierrottes. Le Grand Maître G. Laviee a une nouvelle fois chaleureusement remercié tous ceux qui, entreprises, artisans, commerçants, collectivités ou simples particuliers, avaient par leurs dons ou subventions rendu possible la grande manifestation du 13 juin 2009. Ce repas réunissait 77 convives dans la salle de l'ancien restaurant scolaire dans une ambiance chaleureuse.



Entourant G. Laviee, les nouveaux membres de la Confrérie du Clos des Pierrottes intronisés le 5 février.



Les bénévoles de l'ARVAL ont trouvé, en dégagant la terre battue du sol de la cave sous le chai où sont entreposées les bouteilles du Clos des Pierrottes, un dallage sans doute vieux de plusieurs siècles qui, avec les arcs soutenant la voûte, forme un cadre de choix pour nos précieux flacons.



Le 3 octobre, une joyeuse équipe de vendangeurs a coupé le raisin : excellente récolte, en quantité comme en qualité. La vinification est maintenant terminée et le vin se repose en cuve jusqu'à la mise en bouteille, qui aura lieu en avril.

L'Arval est une association dynamique, elle réunit jeunes et moins jeunes attachés à la culture de la vigne, à la dégustation du vin (avec modération évidemment...) et au patrimoine de Livry. Venez nous rejoindre, adhérez (15 €), il n'est pas trop tard, donnez-nous vos bouteilles de bourgogne vides, propres et sans étiquette, venez travailler sur le terrain avec nous. Vous pouvez aussi, sans adhérer, faire un don qui nous aidera à faire vivre et développer cette association qui porte haut les couleurs de notre village.

Ph. B.

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel : tous les adolescents -filles et garçons- doivent venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Gros plan sur... la Chesnaie

Le foyer-résidence la Chesnaie, situé à Livry dans un parc boisé, est géré par le SGIF (Syndicat intercommunal de gestion et de fonctionnement), regroupant 14 communes dont Livry, et comprend 80 appartements indépendants pour personnes âgées autonomes et valides.

Un service de restauration est à leur disposition ainsi qu'une bibliothèque, une buanderie, un salon de coiffure, un économat, ainsi que des salons où se retrouver pour jouer ou bavarder.

Les résidents sont libres de leur emploi du temps, ils peuvent recevoir des amis ou de la famille pour lesquels une chambre d'hôte est disponible, et le restaurant est ouvert à tous.

Pour les familles qui désirent s'absenter en toute sécurité, leurs aînés peuvent être accueillis en séjour temporaire. Au chapitre sécurité toujours, un système d'alarme équipe chaque appartement et une auxiliaire sanitaire peut apporter son aide.

N'hésitez pas à nous contacter au 01 60 68 25 21.

Le foyer-résidence la Chesnaie a connu une fin d'année 2009 riche en animations diverses :

Le 22 novembre avait lieu une exposition-vente d'artisanat où les travaux réalisés par les résidents sous la houlette de C. Noël, l'animatrice attachée au foyer, figuraient en bonne place.



Du 20 au 29 novembre, A. Fol et M. Bertault exposaient peintures et sculptures. Après le vernissage de l'exposition un repas solognot était proposé par l'ARPAC. On voit ci-dessous les artistes encadrant Mme Jupy, la directrice du foyer, avec M. Le Maoult et G. Millet, maire de Melun.



En fin d'année également, très intéressante exposition sur le travail du bois et ses outils grâce à la collection de M. Fournier, résident et ancien menuisier ébéniste.



Enfin, le 16 décembre, le repas de Noël réunissait autour d'un menu de fête les résidents et leurs invités pour un moment convivial qu'avait tenu à partager M. Le Maoult.



- Calendrier des manifestations du mois au foyer :
- cinéma, le 2 mars, à 15 h 30 ;
 - David Ilan chante Aznavour, le 11 mars, à 15 h 30 ;
 - les Ménestrels bacots, le 18 mars, à 15 h 30 ;
 - la chorale du Mée-sur-Seine, le 25 mars, à 15 h 30 ;
 - anniversaires, le 31 mars, à 15 h 30.



Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine



Culture

Le 13 mars dans l'église de Livry,
à 20 h 30

**concert pour célébrer l'esprit
et la virtuosité baroques**

La Camerata Melun Val de Seine a ouvert sa toute première saison avec un programme autour de **Pierre et le loup**, le célèbre conte musical pour enfants de Prokofiev. L'ensemble orchestral, composé autour du Quatuor Benaïm, poursuit avec un deuxième programme et trois dates, le **13 mars à Livry-sur-Seine, le 14 mars à Boissise-le-Roi et le 27 mars à Boissise-la-Bertrand.**

Sous la direction de Jean-Michel Despin, la Camerata Melun Val de Seine accompagnera l'une des grandes voix de la scène lyrique : la soprano Catherine Napoli, dans un programme dédié à la lumière et à la couleur.

Un ensemble constitué de musiciens aussi talentueux se devait de célébrer l'âge d'or de la musique et rendre hommage à l'un des styles les plus populaires et les plus aboutis de l'histoire de la musique baroque autour d'Haydn, Vivaldi et Boccherini.

Ainsi que cet ensemble tient à en instaurer l'habitude, le concert sera présenté et les œuvres expliquées au public par le musicologue Dominique Hayer.

Programme :

Quatuor « l'Alouette » de F. J. Haydn par le Quatuor Benaïm ;
Stabat Mater pour soprano et quintette à cordes de L. Boccherini ;
Motet pour soprano et cordes « In Furore », d'A. Vivaldi.

Renseignements : 01 64 79 25 31. Réservations par le réseau de billetterie communautaire ou sur www.melunvaldeseine.fr

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45



Passage de témoin du CCAS : après vingt-cinq années passées au service des Livryens en tant qu'aide à domicile, Josette Varin prend sa retraite et passe le relais à Emilie Lahlou. Nous souhaitons à la première une longue et heureuse retraite... et la bienvenue à la seconde.

- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.
- Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P., du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre -, la demande se fait auprès du C.C.A.S.
- Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à PapyLunch, au 01 64 14 42 04.
- De nouvelles aides peuvent vous être accordées pour votre caisse d'assurance maladie. Pour de plus amples renseignements, contactez le service Action sanitaire et sociale au 3646.
- Vous êtes victimes, ou face à une situation difficile, un avocat du barreau de Melun vous reçoit gratuitement sur rendez-vous en appelant le 0800 20 20 77 (appel gratuit).



Le 6 décembre, le CCAS a réuni 140 convives à l'ALJEC pour son traditionnel repas, dans une ambiance détendue.

Aînés et élus ont partagé l'excellent repas préparé par Charly et dansé avec le couple Danse Passion. Chacun est reparti satisfait de ce moment de convivialité.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

LAHLOU Siegfried	le 16/10/2009
ANGUITA-BROYARD Mathéo	le 02/12/2009
ANGUITA-BROYARD Mathis	le 02/12/2009
DJELLAL Lilaé	le 05/01/2010
LANTOINE Jaynice	le 06/01/2010

Mariages :

GINET René et VANHAELEWYN Marie-Françoise	le 05/12/2009
RIVIÈRE Cyril et FERNANDES COELHO Paula	le 21/12/2009

Décès :

BRETON Micheline, veuve LATOUR	le 29/08/2009
DELIN Jean-Luc	le 28/09/2009
HOURDILLAT Monique, veuve BEBERT	le 06/10/2009
COTIN Louise	le 07/10/2009
POUGET René	le 15/10/2009
LABOUCARIE Danièle, épouse DUBOIS	le 22/10/2009
POTHÉE Claude	le 26/10/2009
RÉTHORÉ Maurice	le 29/11/2009
EURANIE Serge	le 09/01/2010
DESCAMPS Guy	le 20/01/2010

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

« 10 millions d'étoiles », les luminons du Secours Catholique.

L'équipe du Secours Catholique Vaux-Livry remercie tous les participants à cette opération, qu'ils soient collecteurs ou donateurs, qui s'est déroulée pendant le temps de l'Avent et Noël et qui a rapporté environ 450 € pour Livry et Vaux.

Comme l'année passée, cette somme va permettre d'aider à organiser en avril le « voyage de l'Espérance » pour des personnes démunies de notre secteur qui seront reçues à la Cité Saint-Pierre à Lourdes.

27 enfants (dont 3 de Livry) vont faire cette année leur 1^{re} communion.

LES VITRAUX DE LIVRY

Comme évoqué lors de son assemblée générale ordinaire du 2 février, l'année 2009 fut riche de plusieurs événements majeurs :

- la restauration complète de deux grands vitraux « art déco » en très mauvais état retrouvés dans le grenier de l'actuelle mairie, travail qui a nécessité plusieurs mois de soins intensifs ;

- l'inauguration officielle et la bénédiction de l'ensemble des vitraux de l'église le samedi 21 mars avec de nombreuses personnalités ;

- la fabrication d'un cadre lumineux pour mettre en valeur les 4 parties restaurées d'un ancien vitrail de l'église et placé à droite en entrant ;

- et pour finir la fabrication du vitrail du clocher, visible de la place, terminé et installé en octobre/novembre, et éclairé le soir.

L'association a reconduit M. Fritsch en tant que président, M. Blanchouin en tant que trésorier. M.-A. Douteau élue secrétaire à l'unanimité remplace E. Valembouis, le reste du conseil d'administration est inchangé.

Le contrat d'objectif avec la municipalité correspondant à la réalisation des vitraux de l'église étant maintenant rempli, l'association cherche d'autres projets, probablement communaux ; il a été évoqué de créer des vitraux pour le restaurant scolaire, pour la résidence « la Chesnaie », entre autres... Il a été également question d'élargir les horaires d'ouverture de l'atelier afin de permettre à de nouveaux participants de nous rejoindre. Si vous êtes intéressé, faites-le-nous savoir.

Le beau petit livre retraçant l'histoire de l'association avec photos et

explication des thèmes des vitraux est encore disponible en mairie au prix de 10 euros.

LIVRY ENVIRONNEMENT

L'activité de Livry Environnement est triple :

Les Transports. L.E est affiliée à la FNAUT. Usagers de nos transports n'hésitez pas à nous rejoindre, il reste encore beaucoup à faire.

Au service 2010, la desserte de la gare de Livry est enrichie de deux trains supplémentaires, l'un à 9 h 36 en direction de Montereau et l'autre à 11 h 06 pour Melun. Cela fait 10 ans que nous réclamions un distributeur de billets permettant l'achat de billets pour l'Île-de-France et la délivrance des abonnements. Il a enfin été installé. Cependant, le logiciel qui l'équipe ne permet pas encore d'avoir facilement toutes les destinations de l'Île-de-France. Une astuce, en attendant la correction du logiciel : si le choix au départ de Livry ne vous permet pas d'accéder à Versailles, par exemple, utilisez le choix « au départ d'une autre gare », puis sélectionnez « Versailles » ensuite vous sélectionnez « Livry » comme gare d'arrivée et vous obtiendrez vos billets.

Le Patrimoine naturel communal : les sentiers du village et ceux dans les bois, l'ancienne vigne de M. Martin et le verger communal.

Les travaux d'entretien sont en cours comme chaque année en hiver. N'hésitez pas à nous signaler les arbres ou branches dangereuses risquant de tomber sur les sentiers.

La Biodiversité de notre village : en 2010, année déclarée année de la Biodiversité par l'UNESCO, L.E vous proposera plusieurs manifestations. Nous participons au comité de pilotage de la Fête de la Nature au niveau de l'Île-de-France et nous fêterons donc Dame Nature à Livry, au printemps, entre le 20 et le 23 mai, le programme reste encore à déterminer : tout le monde peut participer, surtout les jardiniers !

A la fin de l'été, nous envisageons une grande expo-conférence pédagogique sur nos faune et flore



L'équipe de vitraillistes (une partie) avec le vitrail art déco retrouvé en pièces détachées au grenier de la mairie et remonté.

Le bloc-notes...



Remise en état par Livry Environnement, l'ancienne vigne de M. Martin - l'ancienne vigne de Livry - donnait l'été dernier de nombreuses grappes.

autochtones. Toutes photos et observations sont les bienvenues.

A l'automne, nous proposerons aux enfants de Livry de vendanger la vigne communale qui, bien entretenue, produit de magnifiques raisins. Pour tout contact heidi.sergenton@wanadoo.fr

F.N.A.C.A.
Anciens Combattants



Le groupe de la FNACA devant les fameuses grilles de la place Stanislas à Nancy, lors du voyage en Moselle de 2009.

notre traditionnelle journée Fruits de mer, le 28 février.

Rappelons enfin qu'en septembre dernier, nous avons rendu visite à nos amis de Semur-en-Auxois, avec qui nous entretenons d'excellents rapports.

Participez à nos activités, bonne humeur et joie de vivre garanties.

LES PETITS MINOTS

Cette année, notre fête de Noël a eu lieu le 5 décembre, dans la salle de l'ancien restaurant scolaire. Les « Minots » ont pu assister à un conte musical animé par Brigitte, notre intervenante musicale. Le père Noël est ensuite venu distribuer un cadeau à chaque enfant sur le thème du jeu éducatif. Ce fut un bel après-midi.



Depuis le 4 janvier, nous avons emménagé dans nos nouveaux locaux : merci à M. le maire, à Slim et toute l'équipe municipale pour cette salle vaste et accueillante..

